

Ecole Janusz Korczak – 21, rue des chênes – 35 630 Langouët

**Ordre du jour du deuxième conseil d'école de l'année scolaire  
2017-2018 – le mardi 27 mars 2018 - 18h30-20h**

**Membres présents :** M. Cueff, Maire (excusé), Mme Périer, adjointe, M. Vinet, adjoint, Mme Heuré, responsable TAP, Mme Paquet et Mme Leblay, ATSEM, Mme Richeux (excusée), Mme Delourmel-Maguet, Mme Hayet, M. Dibout, M. Duval, représentant-e-s de parents élus, Mme Ferrant, Mme Caradec, enseignantes, M. Fouré, enseignant et directeur de l'école.

**1. Point sur les effectifs :**

La répartition est pour l'instant maintenue à 3 classes mais l'Inspection reste attentive à nos effectifs et observera les effectifs enregistrés pour la rentrée 2018 au fur et à mesure des inscriptions.

Il peut y avoir réexamen en juin et même tout début septembre.

Pour l'instant, nous avons une répartition à 73 élèves si nous comptons quelques départs de familles annoncés pour déménagements.

Cela dit, les maisons qui vont être quittées vont se remplir de nouvelles familles avec des enfants...

Nous serons plus nombreux, c'est certain car nous allons avoir des arrivées aussi d'élèves venant de Saint-Gondran, du nouveau lotissement en particulier.

Aujourd'hui, à 73 élèves, voici la répartition envisagée :

**Répartition le matin**

9 PS - 15 MS - 4 GS	28
6 GS – 7 CP - 8 CE1	21
5 CE2 – 11 CM1 – 8 CM2	24

**Répartition l'après-midi**

15 MS - 10 GS	25
7 CP - 8 CE1	15
5 CE2 – 11 CM1 – 8 CM2	24

C'est une répartition totalement hypothétique car nous serons forcément plus nombreux...

En ce qui concerne le soutien aux effectifs, nous poursuivons une politique de valorisation-présentation de notre école comme « école de proximité » pour les élèves de Saint-Gondran ; je participe à une réunion début avril pour rencontrer les familles de Saint-Gondran et présenter notre école afin d'inciter à la scolarisation chez nous pour envisager une quatrième classe plus sereinement et durablement.

L'idée est de scolariser les enfants en particulier du nouveau lotissement ; 28 maisons livrées au fur et à mesure de l'année qui vient.

Nous sommes déjà bien implantés dans ce lotissement (1 inscription cette année scolaire déjà, 3 d'ores et déjà prévues pour la rentrée 2018).

Au sujet du rapprochement entre Langouët et Saint-Gondran, il y a eu visite de l'école par une délégation le 26 janvier : les maires, M. Cueff et M. Maubé, Mme Périer, M. Vinet, notre inspectrice de circonscription Mme Carré, M. Loyer, Inspecteur Langues régionales, M. Coston et Amblas, conseillers pédagogiques, et Mme Maillart-Méhaignerie, députée de la circonscription qui suivent avec attention la situation de notre école.

Une audience s'en est suivie avec M. Willhelm, le directeur académique, le 14 février.

Il y aura observation donc des effectifs au cours de l'année pour envisager la rentrée à 4 classes si nous atteignons le seuil (aux alentours de 80).

La carte scolaire reste toutefois en suspens, les élèves de Saint-Gondran continuent de pouvoir choisir leur école ; le conseil municipal de Saint-Gondran n'a pas tranché. Toutefois, nous pouvons présenter l'école Janusz Korczak comme « l'école de proximité ».

## **2. les plans de sécurité : *exercice incendie et Plan Particulier de Mise en Sûreté* :**

Doivent être menés dans l'année :

- **deux exercices incendie**
  - . le premier en prévenant,
  - . le second sans prévenir ni élèves, ni enseignants plus tard dans l'année.

**1<sup>er</sup> exercice lundi 9 octobre à 10h.**

Evacuation en 55 s.

RAS.

**- un exercice PPMS alerte chimique :**

cf. PPMS ; il va être à tester d'ici aux vacances de printemps.

**- les exercices PPMS alerte intrusion.**

Nous n'avons pas re-testé l'exercice.

Tout s'était bien déroulé en début d'année.

*Un seul élément demeure à envisager : installation de films sans tain sur les fenêtres du couloir de la maternelle et sur celle de la classe de CE2 CM1 CM2.*

**3. bilan des comptes OCCE, mairie :**

***Bilan des comptes Mairie.***

Remerciements à la Mairie pour les dotations (5 000 euros – 450 euros pour la garderie = 4 550 euros pour les fournitures scolaires à l'année soit 58 euros par élève). C'est un montant par élève confortable.

Remerciements pour la prise en charge de nos transports scolaires ; nous sommes déjà partis visiter le musée Robert Tatin le 8 février avec toute l'école ce qui représentait 880 euros de transport.

Nous remercions l'APE qui a pris en charge totalement les entrées au musée, ce qui représentait 530 euros. La sortie a donc pu être totalement gratuite pour les familles.

Un grand merci également aux parents accompagnateurs et à la Municipalité qui a participé financièrement également en permettant le départ à la journée des ATSEM, Mmes Leblay et Paquet.

***OCCE***

Bilan au 31/01/18 : 1332,57 €  
Dépenses : cadeaux de Noël : 667,81€  
Cotisation OCCE : 202,24€

Nous aurons une autre sortie le 7 juin avec toute l'école ; à La Jaupitre pour des défis sportifs autour de jeux régionaux sportifs.  
Lectures de contes de tradition gallèse également.

L'APE ne pourra pas financer totalement les entrées car le bilan financier de la fête de l'hiver n'est pas à la hauteur escomptée.  
Le total pour les 79 entrées est de 290 euros.

#### **4. les projets pédagogiques pour l'année scolaire :**

##### ***. les projets communs,***

Sortie au Musée Robert Tatin, à Cossé Le Vivien, domaine créé par l'artiste modelleur / sculpteur, musée à ciel ouvert. Visite en 2 temps : visite du domaine avec un guide, puis atelier plastique (créations en volume)

Sortie prévue donc le 7 juin : La Jaupitre, domaine situé à Monterfil dédié aux jeux traditionnels bretons et jeux en bois. Temps calme prévu avec une conteuse.

Intervention de Magda-Hollander, rescapée de la Shoah (elle a passé 1 an à Auschwitz) : durant un temps d'échange avec les classes élémentaires, elle a livré aux enfants son témoignage, afin de les sensibiliser à l'acceptation de la différence, l'ouverture sur l'autre, la bienveillance. Moment riche et fort en émotions.

Le conseil d'élèves :

Réflexion engagée sur le temps de cantine : comment le rendre plus agréable ? Le volume sonore a été enregistré et correspond à ce qui peut avoir lieu dans toute cantine.

Banc de l'amitié : espace dévolu aux élèves qui se sentent seuls, qui permet aux autres élèves de la cour d'identifier qu'un élève se sent isolé et a besoin d'une présence, souhaite être associé à un jeu...

##### ***. les projets de la classe de PS MS GS,***

Les contes traditionnels, patrimoine culturel, travail sur le langage avec des marionnettes, contes détournés (GS), inventer des contes avec le tablier des contes, comparer les différentes versions d'un conte

Semaine des mathématiques : travail sur les notions de taille (tri petit / moyen / grand) / longueurs (GS)

##### ***. les projets de la classe de CP CE1 CE2,***

Thème de l'année : Noir et blanc => périodes 4 et 5 dédiées à la Bretagne Littérature (contes et légendes bretonnes), musique et initiation à la danse bretonne

Semaine des mathématiques : séquence d'initiation à la programmation + diverses situations - problèmes

##### ***. les projets de la classe de CE2 CM1 CM2,***

**Projet orchestre à l'école** – nous travaillons et progressons.

**Projet gallo** – nous suivons une méthode depuis décembre – 15 minutes de gallo par jour – Lien avec l'association *Classiers* qui propose une méthode clé en main.

La Municipalité est également engagée pour la promotion du gallo.

Ainsi, en fin d'année, il y aura un temps où la présidente de Région viendra sur la commune pour signer la Charte de promotion de la culture gallèse avec la Municipalité en priorité, mais les élèves seront présents, investis.

Nous avons bénéficié d'une formation Langues et Cultures Régionales avant les vacances d'hiver durant deux jours (Hélène Caradec et Sylvain Fouré).

**Projet conseil de coopérative** – en partenariat avec l'OCCE, nous avons mis en place un conseil de coopérative. Conseil tous les quinze jours, géré par les élèves (un ordre du jour fixé par les élèves, un-e président-e de séance, un-e secrétaire) pour organiser, encadrer la vie de la classe.

Thomas Gallo, animateur pédagogique OCCE viendra sur deux séances en classe. Nous avons aussi bénéficié d'un temps de formation à la mise en œuvre de ces conseils.

**La semaine des mathématiques** – la semaine de rentrée suite aux vacances d'hiver - nous avons participé en relevant deux défis-problèmes complexes ; des défis échecs chaque jour de la semaine également.

Ces deux défis étaient organisés par les conseillers pédagogiques de la circonscription.

En ce qui concerne les échecs, nous allons continuer en communiquant avec une classe de CM de Clayes et de Romillé en jouant par internet.

**Séminaire Projet Bretagne** – 4 étudiants du master d'urbanisme de Sciences Po Rennes viendront dans notre classe mardi 3 avril après-midi.

Ils proposeront un questionnaire court et ludique aux élèves autour de leur vision du territoire breton dans le futur.

Des élèves de tous âges vont être consultés, dans différents établissements (villes, communes plus rurales...).

#### **Quel rendu final ?**

Cette enquête auprès des jeunes sera présentée le 26 avril à Rennes, lors d'un événement d'ampleur régionale qui réunit de nombreux politiques et décideurs bretons, sur la thématique de l'évolution du territoire breton. Le but de cette journée est de parler de la vie des gens en Bretagne et d'évoquer la variété des perceptions du territoire. Nous voulons donc apporter le point de vue de la jeunesse au sein de cette grande journée qui cherche à marquer le début d'une action territoriale globale. Nous sommes convaincus que celle-ci ne peut se faire sans l'aide des enfants, adolescents et jeunes adultes bretons.

#### **5. travaux réalisés, travaux en cours, travaux à réaliser ;**

Installation de nouvelles portes dans les toilettes extérieures.

Réparation des trottinettes par Roland Legendre.

#### **6. le parc informatique de l'école : bilan sur les équipements accordés, les équipements en cours ;**

A venir, un VPI chez les CE2-CM1-CM2.

## **7. réflexion sur les rythmes scolaires,**

Avis favorable du directeur académique pour une organisation de la semaine sur 4 jours pour la rentrée 2018.

Parole à la Municipalité au sujet de la réflexion sur le périscolaire :  
Bilan actuel pour la rentrée : pas de système de garde le mercredi matin sur Langouët par manque d'effectif. Les familles n'ayant pas de mode de garde doivent prendre contact avec l'AFEL.

Les parents élus peuvent contacter, Samuel Allain, directeur de l'AFEL, pour envisager l'année prochaine ; la Municipalité l'a questionné ; il se tient disponible pour échanger avec les parents de Langouët.

## **8. les questions des parents d'élèves.**

*Certains parents souhaitent se manifester contre la décision de maintien à 3 classes : aussi, serait-il possible de faire un état des lieux rapide de la situation, en ce qui concerne la rentrée prochaine en terme de nombres d'élèves par classe, décharge de direction, répartition des niveaux de classe ...?*

Cf. point sur les effectifs précédemment

Une audience auprès du DASEN peut être demandée par un groupe de parents.

*- au sujet des copeaux de bois: " Pour le prochain conseil d'école serait-il possible de faire un point sur les copeaux car depuis qu'il y a eu un nouveau remplissage (vers octobre) on en retrouve sur toutes les affaires, ce qui était moins le cas avec les précédents copeaux."*

L'aspect a changé en effet mais il s'agit pourtant du même fournisseur.

*-au sujet de la tarification de la garderie: "Nous avons constaté une hausse significative des tarifs de garderie facturés depuis le mois de novembre 2017. [...] La commune s'est équipée dernièrement d'un dispositif de pointage numérique du temps de présence des enfants à la garderie. Cet outil permet un décompte à la minute, c'est à dire une comptabilisation précise du temps réellement passé à la garderie. Or la facturation est restée sur le modèle précédent, à savoir un décompte à la demi-heure. Afin d'ajuster les dispositifs et de bénéficier de l'intérêt offert par ce nouvel équipement, il serait nécessaire de modifier le règlement de l'école pour la rentrée 2018/2019."*

Mme Périer propose à la famille qui a posé cette question de s'adresser directement en mairie. Ce sera plus simple d'observer directement les éléments et d'apporter une réponse personnalisée.

La machine qui enregistre les arrivées-départs en garderie permet de facturer ce qui est exactement dû.

Les parents élus remontent que la nouvelle facturation est un sujet qui préoccupe beaucoup de parents et demandent s'il est possible, grâce au nouveau système de « scannette » de payer le temps réellement passé en garderie et non le système actuel qui fonctionne par 1/2 heure entamée.

M. Vinet explique que cela se traite en conseil municipal ; il y aura réflexion du conseil.

- au sujet des TAP et du passage à la semaine des 4 jours:

*À l'automne dernier, la municipalité et l'équipe pédagogique ont décidé de mettre fin aux TAP. Un Conseil d'école exceptionnel s'est tenu en décembre dernier pour entériner cette décision. Dans le compte rendu de ce Conseil d'école exceptionnel, il était mentionné la constitution d'un GT. Où en est sa mise en œuvre ? Certains parents aimeraient participer à ce groupe de travail. Certains n'ont pas de solution de garde pour le mercredi matin et ne souhaitent pas les confier au centre de loisirs de l'AFEL pour multiples raisons; aussi, la municipalité proposera-t-elle à ces familles des activités telles que la danse, le yoga ou autre, encadrées ou non par des intervenants?*

Bilan actuel pour la rentrée : pas de système de garde le mercredi matin sur Langouët par manque d'effectif. Les familles n'ayant pas de mode de garde doivent prendre contact avec l'AFEL.

Les parents élus peuvent contacter, Samuel Allain, directeur de l'AFEL, pour envisager l'année prochaine ; la Municipalité l'a questionné ; il se tient disponible pour échanger avec les parents de Langouët.

- au sujet du dispositif "service minimum" en cas de grève: serait-il envisageable d'évaluer le nombre d'enfants concernés afin de les accueillir, sans toutefois fermer l'école en cas de prochaine grève ?

Impossibilité du personnel communal de surveiller 80 élèves.

L'état impose aux communes un service minimum sur le temps scolaire, et non sur le périscolaire. La mairie pourrait se retrouver contrainte d'assurer ce service minimum sur les horaires suivants : 8h45-12h ; 14h-16h, ce qui pourrait s'avérer contraignant pour les parents n'ayant pu trouver de mode de garde car les enfants ne seraient pas

pris en charge sur le temps du midi et après 16h, la Municipalité ne pouvant pas faire dépasser un certain temps de travail sur une journée par son personnel.

- au sujet de l'utilisation des toilettes: " *pourquoi les enfants, autres que maternelles, n'ont pas le droit d'utiliser les toilettes qui se trouvent à l'intérieur de l'école (celles du couloir avant la classe de maternelle) ? Même par des températures hivernales et même s'ils se trouvent sur les temps de classe, on oblige les élèves à sortir (donc au passage ils doivent mettre leur manteau) pour aller utiliser les toilettes qui se trouvent à l'extérieur, dans la cour. Pourquoi les élèves ne peuvent pas utiliser les toilettes du couloir des classes ?*

Dans le couloir de l'élémentaire, il y a 2 espaces WC + 1 espace urinoir et lavabo.  
- 1 espace WC est adapté et réservé à un élève en situation de handicap,  
- nous avons réservé l'usage de l'autre espace aux enseignants car nous estimons ne pas avoir à partager nos toilettes avec les élèves.

Ils disposent d'espaces WC très confortables de l'autre côté de la cour ; les WC extérieurs viennent d'être équipés de nouvelles portes améliorant l'intimité et le système de verrouillage. De plus, il y a des toilettes à l'entrée de la garderie qui sont dans un bâtiment chauffé.

En élémentaire, nous invitons les élèves à aller au maximum durant la récréation.

Nous leur permettons évidemment d'aller sur le temps de classe « si nécessaire » ; c'est toutefois épisodique, la majorité d'entre eux n'en a pas besoin.

Ils ne perdent donc pas de temps de classe à traverser la cour étant donné que c'est normalement rare.

- au sujet des repas proposés à la cantine:

*"Nous trouvons les menus de la cantine trop légers ou trop particuliers pour des enfants : pour exemple, voici le menu du 20/03/2018 salade verte en entrée avec cake aux olives, poisson bouilli (comme à chaque fois qu'il y a du poisson et pourtant les enfants le signalent que c'est trop cuit, même le personnel de la mairie le confirme) et en dessert : une clémentine. Nous ne trouvons pas cela assez consistant pour un enfant."*

Il ne s'agit pas d'une remontée majoritaire ; les retours des familles sont davantage dans le sens qu'il est rarissime de voir une telle prestation dans un restaurant scolaire.

La majorité des familles évoque la cantine 100% bio et les bons repas comme de véritables atouts de l'école.

Nous, les enseignants, nous y mangeons tous les jours et pouvons assurer que les repas sont consistants et un vrai régal.

La remarque concernant la cuisson du poisson a paru étonnante ; d'autant qu'il

passé au four ; Mme Périer a questionné l'équipe des agents et aucun ne confirme ces éléments, ils sont unanimes à dire que le poisson est correctement cuit et qu'il est apprécié par la grande majorité des enfants.

*Pourquoi il arrive souvent que lorsque les enfants demandent d'être resservis à la cantine, on leur répond la plupart du temps qu'il n'y a plus rien ? N'y aurait-il pas un problème de gestion des stocks ou de coût ?"*

La question a été transmise mais a étonné l'équipe en cantine. Il y a possibilité d'être resservi à la demande.